

CONSEIL MUNICIPAL

25 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le 25 mars, le Conseil Municipal de la commune de Saulxures sur Moselotte s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de M Hervé VAXELAIRE, Maire.

Présents : M Hervé VAXELAIRE (Maire) / Mme Laura DIDIER / M Éric MEYER / Mme Evelyne TOUSSAINT / M Jean Paul ARNOULD / Mme Laurie CHARLIER / M Fernand HUCHER / Mme Mylène DESILVESTRE / M Erik GRANDEMANGE / Mme Nelly BURDEVET / M Jean-Louis FIORELLI / Mme Myriam PERRIN / M Fabrice TROMBINI / Mme Marie-Ange JEANCLAUDE / Mme Laetitia RODRIGUES / M Sylvain MASSON / Mme Linda MOREIRA / M Georges-Filipe NETO / M Jonathan MANGIN / Mme Valérie BERI.

Excusés : M Amandio NETO / Mme Nathalie PERRIN / M Michael HERZOG.

Procurations : M Amandio NETO à M Fernand HUCHER / Mme Nathalie PERRIN à Mme Myriam PERRIN / M Michael HERZOG à M Hervé VAXELAIRE

Lesquels membres présents forment la majorité de ceux actuellement en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection du secrétaire pris dans le sein du Conseil,

M Georges-Filipe NETO ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions.

M Thierry COMBET LOUIS ayant été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire-adjoint.

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 25 février 2021 a été adopté à l'unanimité.

1 – COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2020

M le Maire se retirant de la salle,

M Éric MEYER est désigné par le Conseil Municipal pour exercer la présidence de l'assemblée.

Il soumet au vote le compte administratif Commune 2020.

Après délibération et examen du compte administratif, le Conseil Municipal,

21 voix pour

00 voix contre

00 abstention

➤ **Arrête** le compte administratif **Commune 2020** suivant :

COMMUNE	Résultats	Restes à réaliser
Fonctionnement :		
Dépenses	3 176 758,95	
Recettes	3 677 597,50	
Résultat d'exercice	+ 500 838,55	
Investissement :		
Dépenses	1 741 316,91	1 263 177,15
Recettes	1 923 294,70	248 578,00
Résultat d'exercice	+ 181 977,79	
Résultat de clôture 2019	+ 307 429,48	
Résultat de clôture 2020	+ 489 407,27	

2 – COMPTE ADMINISTRATIF EAU 2020

M le Maire se retirant de la salle,

M Éric MEYER est désigné par le Conseil Municipal pour exercer la présidence de l'assemblée.

Il soumet au vote le compte administratif **Eau** 2020.

Après délibération et examen du compte administratif, le Conseil Municipal,

21 voix pour

00 voix contre

00 abstention

➤ **Arrête** le compte administratif **Eau 2020** suivant :

	Résultats	Restes à réaliser
Fonctionnement :		
Dépenses	182 711,68	
Recettes	196 499,27	
Résultat d'exercice	+13 787,59	
Investissement :		
Dépenses	71 944,46	
Recettes	118 187,37	
Résultat d'exercice	+ 46 242,91	
Résultat de clôture 2019	- 24 805,00	
Résultat de clôture 2020	+21 437,91	

3 – COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2020

M le Maire se retirant de la salle,

M Éric MEYER est désigné par le Conseil Municipal pour exercer la présidence de l'assemblée.

Il soumet au vote le compte administratif **Assainissement** 2020.

Après délibération et examen du compte administratif, le Conseil Municipal,

21 voix pour
00 voix contre
00 abstention

➤ **Arrête** le compte administratif **Assainissement 2020** suivant :

	Résultats	Restes à réaliser
<i>Fonctionnement :</i>		
Dépenses	210 024,44	
Recettes	245 300,80	
Résultat d'exercice	+ 35 276,36	
<i>Investissement :</i>		
Dépenses	154 498,43	
Recettes	164 482,46	
Résultat d'exercice	+ 9 984,03	
Résultat de clôture 2019	- 25 096,78	
Résultat de clôture 2020	-15 112,75	

4 – COMPTE ADMINISTRATIF FORET 2020

M le Maire se retirant de la salle,

M Éric MEYER est désigné par le Conseil Municipal pour exercer la présidence de l'assemblée.

Il soumet au vote le compte administratif **Forêt 2020**.

Après délibération et examen du compte administratif, le Conseil Municipal,

21 voix pour
00 voix contre
00 abstention

➤ **Arrête** le compte administratif **Forêt 2020** suivant :

	Résultats	Restes à réaliser
<i>Fonctionnement :</i>		
Dépenses	213 669,73	
Recettes	202 650,16	
Résultat d'exercice	- 11 019,57	
Résultat de clôture 2019	+ 139 059,42	
Résultat de clôture 2020	+ 128 039,85	
<i>Investissement</i>		
Dépenses	29 408,93	7 391,89
Recettes	17 192,53	
Résultat d'exercice	- 12 216,40	
Résultat de clôture 2019	+ 835,47	
Résultat de clôture 2020	- 11 380,93	

5 – COMPTE ADMINISTRATIF SALLES FUNÉRAIRES 2020

M Éric MEYER est désigné par le Conseil Municipal pour exercer la présidence de l'assemblée.

Il soumet au vote le compte administratif **Salles Funéraires (Pompes Funèbres) 2020**.

Après délibération et examen du compte administratif, le Conseil Municipal,

21 voix pour
00 voix contre
00 abstention

➤ **Arrête** le compte administratif **Salles Funéraires (Pompes Funèbres) 2020** suivant :

	Résultats	Restes à réaliser
<i>Fonctionnement :</i>		
Dépenses	4 674,54	
Recettes	1 450,00	
Résultat d'exercice	- 3 224,54	
<i>Investissement :</i>		
Dépenses	8 470,00	11 430,00
Recettes	6 783,38	
Résultat d'exercice	- 1 686,62	
Résultat de clôture 2019	+ 16 112,22	
Résultat de clôture 2020	+ 14 425,60	

6 – COMPTE ADMINISTRATIF CENTRE AQUALUDIQUE 2020

M le Maire se retirant de la salle,

M Éric MEYER est désigné par le Conseil Municipal pour exercer la présidence de l'assemblée.

Il soumet au vote le compte administratif **Centre Aqualudique 2020**.

Après délibération et examen du compte administratif, le Conseil Municipal,

21 voix pour
00 voix contre
00 abstention

➤ **Arrête** le compte administratif **Centre Aqualudique 2020** suivant :

	Résultats	Restes à réaliser
Fonctionnement :		
Dépenses	4 258,19	
Recettes	70 000,59	
Résultat d'exercice	+ 65 742,40	
Investissement :		
Dépenses	122 746,75	242 262,93
Recettes	361 217,59	822 140,70
Résultat d'exercice	+ 238 470,25	

7 – COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT 2020

M le Maire se retirant de la salle,

M Éric MEYER est désigné par le Conseil Municipal pour exercer la présidence de l'assemblée.

Il soumet au vote le compte administratif **Lotissement** 2020.

Après délibération et examen du compte administratif, le Conseil Municipal,

21 voix pour

00 voix contre

00 abstention

➤ **Arrête** le compte administratif **Lotissement 2020** suivant :

	Résultats	Restes à réaliser
Fonctionnement :		
Dépenses	1 069 213,07	
Recettes	1 090 502,18	
Résultat d'exercice	+ 21 289,11	
Résultat de clôture 2019	+ 242 613,06	
Résultat de clôture 2020	+ 263 902,17	
Investissement :		
Dépenses	1 062 013,07	
Recettes	1 054 813,07	
Résultat d'exercice	- 7 200,00	
Résultat de clôture 2019	- 528 493,84	
Résultat de clôture 2020	- 535 693,84	

8 – COMPTE ADMINISTRATIF REGIE CHAUFFAGE 2020

M le Maire se retirant de la salle,

M Éric MEYER est désigné par le Conseil Municipal pour exercer la présidence de l'assemblée.

Il soumet au vote le compte administratif **Régie de Chauffage** 2020.

Réuni le 16 mars dernier, le Conseil d'Exploitation de la Régie a émis un avis favorable à ce compte administratif.

Après délibération et examen du compte administratif, le Conseil Municipal,

21 voix pour
00 voix contre
00 abstention

➤ **Arrête** le compte administratif **Régie de Chauffage 2020** suivant :

	Résultats	Restes à réaliser
<i>Fonctionnement :</i>		
Dépenses	360 428.21	
Recettes	374 078.21	
Résultat d'exercice	+13 650.00	
Report résultat clôture 2019	+47 500.40	
Résultat clôture 2020	+61 150.40	
<i>Investissement :</i>		
Dépenses	182 746.79	24 332.76
Recettes	192 489.63	
Résultat d'exercice	+ 9742.84	
Résultat de clôture 2019	+ 22 999.38	
Résultat de clôture 2020	+ 32 742.22	

9 – COMPTE ADMINISTRATIF REGIE CULTURE ANIMATIONS 2020

M le Maire se retirant de la salle,

M Éric MEYER est désigné par le Conseil Municipal pour exercer la présidence de l'assemblée.

Il soumet au vote le compte administratif **Régie Culture Animations 2020**.

Réuni le 22 mars dernier, le Conseil d'Exploitation de la Régie a émis un avis favorable à ce compte administratif.

Après délibération et examen du compte administratif, le Conseil Municipal,

21 voix pour
00 voix contre
00 abstention

➤ **Arrête** le compte administratif **Régie Culture Animations 2020** suivant :

	Résultats	Restes à réaliser
Fonctionnement :		
Dépenses	114 129.04	
Recettes	107 194.38	
Résultat d'exercice	- 6 934,66	
Report résultat clôture 2019	+ 22 674,92	
Résultat de clôture 2020	+ 15 740.26	
Investissement :		
Dépenses	17 498.19 €	5 100.00
Recettes	0	
Résultat d'exercice	- 17 498,19	
Report résultat clôture 2019	+ 21 486,76	
Résultat de clôture 2020	+ 3 988,57	

10 – COMPTES DE GESTION 2020

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2020. Considérant que les écritures et les résultats des comptes de gestion sont identiques à ceux des comptes administratifs 2020.

Le Conseil Municipal, après délibération,

23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention

➤ **Déclare que les comptes de gestion** dressés, pour l'exercice 2020, par Monsieur le Trésorier de Cornimont, pour les budgets **Commune, Eau, Assainissement, Forêt, Lotissement, Salles Funéraires (Pompes Funèbres), Centre Aqualudique, Régie Municipale de Chauffage, Régie Municipale Culture Animations** n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

11 – AFFECTATION DES RESULTATS 2020 BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal, après explication et délibération,

23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention

➤ **Décide** les affectations des résultats 2020 suivantes sur le budget primitif **Commune 2021** :

✓ Affectation en section d'investissement de l'excédent de fonctionnement d'un montant de **500 838.55 €**.

✓ Report en section d'investissement du résultat de clôture d'investissement excédentaire d'un montant de **489 407.27 €**.

12 – AFFECTATION DES RESULTATS 2020 BUDGET EAU

Le Conseil Municipal, après explication et délibération,

**23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention**

➤ **Décide** les affectations des résultats 2020 suivantes sur le budget primitif **Eau** 2021 :

✓ Affectation en section d'investissement de l'excédent de fonctionnement d'un montant de **13 787.59 €**.

✓ Report en section d'investissement du résultat de clôture d'investissement excédentaire d'un montant de **21 437.91 €**.

13 – AFFECTATION DES RESULTATS 2020 BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après explication et délibération,

**23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention**

➤ **Décide** les affectations des résultats 2020 suivantes sur le budget primitif **ASSAINISSEMENT** 2021 :

✓ Affectation en section d'investissement de l'excédent de fonctionnement d'un montant de **35 276.36 €**.

✓ Report du résultat de clôture d'investissement déficitaire d'un montant de **15 112.75 €**.

14 – AFFECTATION DES RESULTATS 2020 BUDGET FORET

Le Conseil Municipal, après explication et délibération,

**23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention**

➤ **Décide** les affectations des résultats 2020 suivantes sur le budget primitif **FORET** 2021 :

✓ Report en section de fonctionnement pour **reversement au budget communal d'une partie de l'excédent de fonctionnement de clôture pour un montant de 109 267.03 €**.

✓ Affectation en section d'investissement du montant de l'excédent de fonctionnement de clôture restant soit **18 772.82 €**

✓ Report du résultat de clôture d'investissement déficitaire d'un montant de **11 380.93 €**.

15 – AFFECTATION DES RESULTATS 2020 BUDGET SALLES FUNERAIRES

Le Conseil Municipal, après explication et délibération,

**23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention**

➤ **Décide** les affectations des résultats 2020 suivantes sur le budget primitif **SALLES FUNERAIRES (Pompes Funèbres) 2021** :

- ✓ Report du résultat de fonctionnement déficitaire d'un montant de **3 224.54 €**.
- ✓ Report du résultat de clôture d'investissement excédentaire d'un montant de **14 425.60 €**.

16 – AFFECTATION DES RESULTATS 2020 BUDGET LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal, après explication et délibération,

**23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention**

➤ **Décide** les affectations des résultats 2020 suivantes sur le budget primitif **LOTISSEMENT 2021** :

- ✓ Report du résultat de clôture de fonctionnement excédentaire d'un montant de **263 902.17 €**.
- ✓ Report du résultat de clôture d'investissement déficitaire d'un montant de **535 693.84 €**.

17 – AFFECTATION DES RESULTATS 2020 BUDGET CENTRE AQUALUDIQUE

Le Conseil Municipal, après explication et délibération,

**23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention**

➤ **Décide** les affectations des résultats 2020 suivantes sur le budget primitif **CENTRE AQUALUDIQUE 2021** :

- ✓ Report du résultat de fonctionnement excédentaire d'un montant de **65 742.40 €**.
- ✓ Report du résultat d'investissement excédentaire d'un montant de **238 470.25 €**.

18 – AFFECTATION DES RESULTATS 2020 BUDGET REGIE DE CHAUFFAGE

Le Conseil Municipal, après explication et délibération,

23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention

➤ **Décide** les affectations des résultats 2020 suivantes sur le budget primitif **REGIE DE CHAUFFAGE 2021** :

✓ Report du résultat de fonctionnement excédentaire d'un montant de **61 150.40** €.

✓ Report du résultat de clôture d'investissement excédentaire d'un montant de **32 742.22** €.

19 – AFFECTATION DES RESULTATS 2020 BUDGET REGIE CULTURE ANIMATIONS

Le Conseil Municipal, après explication et délibération,

23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention

➤ **Décide** les affectations des résultats 2020 suivantes sur le budget primitif **REGIE CULTURE ANIMATIONS 2021** :

✓ Report du résultat de clôture de fonctionnement excédentaire d'un montant de **15 740.26** €.

✓ Report du résultat de clôture d'investissement excédentaire d'un montant de **3 988.57** €.

20 – TAUX DES IMPOSITIONS LOCALES 2021

Le conseil municipal est invité à fixer les taux des impositions locales directes pour l'année 2021.

Pour mémoire ces taux s'établissent comme suit pour 2020 :

- ✓ Taxe foncière (bâti) : **14.96 %**
- ✓ Taxe foncière (non bâti) : **28.05 %**
- ✓ Cotisation Foncière des Entreprises : **20.44 %**
- ✓ Taxe d'habitation : **19.69 %**

A compter de 2021, les communes cessent de percevoir le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

En compensation elles bénéficient du produit de la part départementale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties.

Il conviendra ainsi d'ajouter au taux communal de TFPB (**14.96 %**) le taux départemental de **25.65 % soit 40.61 %** (*sans augmentation du taux communal*).

Par ailleurs, les communes **ne voteront pas de taux de taxe d'habitation pour 2021**. Le taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires pour 2021 et 2022 sera celui fixé en 2019.

Les communes pourront, de nouveau, instituer un taux en 2023.

Le Conseil Municipal, après explication et délibération,

23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention

➤ **Décide de ne pas augmenter les taux** d'imposition applicables en 2021, à savoir :

- ✓ Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : **40.61 %**
- ✓ Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : **28.05 %**
- ✓ Cotisation Foncière des Entreprises : **20.44 %**

21 – BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2021

Le Conseil Municipal, après présentation, explications et délibération,

23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention

➤ **Adopte** le budget primitif **COMMUNE 2021** comme suit :

Fonctionnement

Dépenses	3 640 000.00 €
Recettes	3 640 000.00 €

Investissement

Dépenses	2 933 807.15 €
Recettes	2 933 807.15 €

22 – BUDGET PRIMITIF EAU 2021

Le Conseil Municipal, après présentation, explications et délibération,

23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention

➤ **Adopte** le budget primitif **EAU 2021** comme suit :

Fonctionnement

Dépenses	204 784.00 €
Recettes	204 784.00 €

Investissement

Dépenses	172 300.00 €
Recettes	172 300.00 €

23 – BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2021

Le Conseil Municipal, après présentation, explications et délibération,
23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention

➤ **Adopte** le budget primitif **ASSAINISSEMENT 2021** comme suit :

Fonctionnement

Dépenses 253 048.00 €
Recettes 253 048.00 €

Investissement

Dépenses 186 312.75 €
Recettes 186 312.75 €

24 – BUDGET PRIMITIF FORET 2021

Le Conseil Municipal, après présentation, explications et délibération,
23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention

➤ **Adopte** le budget primitif **FORET 2021** comme suit :

Fonctionnement

Dépenses 193 677.03 €
Recettes 193 677.03 €

Investissement

Dépenses 30 972.82 €
Recettes 30 972.82 €

25 – BUDGET PRIMITIF SALLES FUNERAIRES 2021

Le Conseil Municipal, après présentation, explications et délibération,
23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention

➤ **Adopte** le budget primitif **SALLES FUNERAIRES (Pompes Funèbres) 2021** comme suit :

Fonctionnement

Dépenses 4 424.54 €
Recettes 4 424.54 €

Investissement

Dépenses 14 625.60 €
Recettes 14 625.60 €

26 – BUDGET PRIMITIF CENTRE AQUALUDIQUE 2021

Le Conseil Municipal, après présentation, explications et délibération,

**23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention**

➤ **Adopte** le budget primitif **CENTRE AQUALUDIQUE 2021** comme suit :

Fonctionnement

Dépenses 65 742.40 €

Recettes 65 742.40 €

Investissement

Dépenses 3 331 012.93 €

Recettes 3 331 012.93 €

27 – BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT 2021

Le Conseil Municipal, après présentation, explications et délibération,

**22 voix pour,
00 voix contre
01 abstention (M FIORELLI)**

➤ **Adopte** le budget primitif **LOTISSEMENT 2021** comme suit :

Fonctionnement

Dépenses 1 464 219.17 €

Recettes 1 464 219.17 €

Investissement

Dépenses 2 161 389.84 €

Recettes 2 161 389.84 €

28 – BUDGET PRIMITIF REGIE DE CHAUFFAGE 2021

Le Conseil Municipal, après présentation, explications et délibération,

**23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention**

Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie en date du 16 mars 2021

➤ **Adopte** le budget primitif **REGIE DE CHAUFFAGE 2021** comme suit :

Fonctionnement

Dépenses 444 250.40 €

Recettes 444 250.40 €

Investissement

Dépenses 428 432.76 €

Recettes 428 432.76 €

29 – BUDGET PRIMITIF REGIE CULTURE ANIMATIONS 2021

Le Conseil Municipal, après présentation, explications et délibération,

**23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention**

Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie en date du 22 mars 2021

➤ **Adopte** le budget primitif **REGIE CULTURE ANIMATIONS 2021** comme suit :

Fonctionnement

Dépenses 121 361.43 €

Recettes 121 361.43 €

Investissement

Dépenses 23 100.00 €

Recettes 23 100.00 €

30 – SUBVENTION CCAS 2021

Comme chaque année, il est proposé au Conseil de verser une subvention de fonctionnement au CCAS.

Son montant s'élève pour l'année 2021 à **13 000 €**

Le Conseil Municipal, après explication et délibération,

**23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention**

➤ **Attribue** au Centre Communal d'Action Sociale une subvention de 13 000 € pour l'année 2021

31 – ETAT D'ASSIETTE DES COUPES DE BOIS 2021

Il est donné lecture de la proposition de l'ONF relative aux coupes de bois à assoir au titre de l'exercice 2021 en forêt communale relevant du régime forestier.

Le tableau récapitulatif est distribué à chaque conseiller.

Le Conseil Municipal, après explication et délibération,

**23 voix pour
00 voix contre
00 abstention**

➤ **Adopte** l'état d'assiette des coupes de bois de l'année 2021 récapitulé dans le tableau annexé à la présente délibération

32 – VENTE PARCELLE AX 586

Une offre d'achat de la parcelle AX 586 située au Lotissement du Bois des Dames a été présentée le 22 février 2021 par M Laurent DUMONTIER et Mme

Véronique LEFEVRE demeurant à MERY SUR OISE (95), par l'intermédiaire de Mélanie IMMOBILIER, au prix de **20.761.50 € pour 773 m2**, honoraires de l'agence compris.

Ce prix avait été fixé par délibération du conseil municipal du 02 Juillet 2020.

Le conseil municipal doit, dès lors, se prononcer sur cette vente afin qu'un compromis de vente soit signé.

Lorsque toutes les conditions suspensives auront été réalisées, la signature de l'acte de vente pourra intervenir auprès de l'étude de Me CATELLA, notaire à VAGNEY.

Le Conseil Municipal, après explication et délibération,

23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention

➤ **Décide la vente de la parcelle AX 586 à M Laurent DUMONTIER et Mme Véronique LEFEVRE demeurant à MERY SUR OISE (95) au prix de 20.761.50 €**

➤ **Charge Me CATELLA** Notaire à Vagney de rédiger l'acte de vente à venir et autorise M le Maire à le signer.

33 – DEMANDE DE SUBVENTION FEDER CENTRE AQUALUDIQUE

Les services instructeurs de la Région Grand Est sollicitent une nouvelle délibération du Conseil Municipal approuvant expressément le plan de financement pour la demande de subvention présentée pour le Centre Aqualudique au titre du FEDER Massif.

Conformément au plan de financement précédemment arrêté, le montant sollicité auprès du FEDER Massif s'élève à **427 838 €** sur une dépense subventionnable inchangée de **3 448 385 € HT**.

Le Conseil Municipal, après explication et délibération,

23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention

➤ **Sollicite** une subvention d'un montant de **427 838 €** au titre du FEDER Massif pour la réalisation du centre aqualudique

➤ **Adopte** le plan de financement annexé à la présente délibération

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.